



Réunion du Comité Directeur du 19 janvier 2026

Participants (membres et invités) : ARDOUIN Jacqueline, BEAUJEAULT Jacky, BINELLI Valérie (salariée du Comité), BRIAND Pascal, DELAGE Pascal DELMAR Marie-Pierre, FERRARIS Céliane (salariée du comité), GAROT Catherine, LANOE Guy, MOREAU Jean-Jacques, MOUQUET Aline, MUNIER Jean-Pierre, RENOUX Francis, RICHARD Edith, RIDEAU Patrick,

Absents/Excusés : BIGNAN Bénédicte, CLEDER Nicolas, LI DESTRI Eric, LORGEUX Yannick, , ROLLAND Bernard.

Ordre du jour

- 1 – Approbation P.V.
- 2 – Agenda
- 3 – Point financier et décision d’achat chronométrie,
- 4 – Retour sur les compétitions départementales,
- 5 – Point sur le calendrier Estival 2026,
- 6 – Point sur la logistique,
- 7 – Questions diverses,

Ce CODIR sera accompagné de la traditionnelle dégustation de la galette

Début de séance : 20h15

1. Validation des PV de septembre et novembre

Les PV sont validés après avoir inséré les modifications

2. Agenda

Les prochains rendez-vous sont :

- 20 janvier 2026 : visio de 20h à 22h pour la mise en place du Conseil Territorial inter-comités piloté par Philippe Dulon et de la création d'un groupement d'employeurs sachant que Profession Sports réalise déjà des missions. Cela pose question au Conseil Départemental qui verse des subventions à Profession Sports. Le conseil Départemental y voit une sorte de concurrence. Edith et Céliane participeront à cette Visio.
- 27 janvier 2026 : CDJ
- 2 février 2026 : CDR
- 6 février 2026 : participation de Céliane et Francis à une session Sports 50 écoresponsable avec le CDOS sous l'égide du Conseil Départemental
- 21 février 2026 : Codir de la Ligue
- 21 mars 2026 : AG de la Ligue à Chantonay
- 26 mars 2026 : à Saint Nazaire AG du CDOS Aline y participera
- 24 au 27 février 2026 : Animation du CD44 dans le secteur de Blain Nozay Guéméné au stadium de Rennes car refus de Nantes Métropole pour le stadium nantais
- 16 mars 2026 : CODIR CD
- 9 avril 2026 : à Carquefou Challenge UGSEL cycle 2
- 28-29 mars 2026 : stage du Comité à la Baule

La traditionnelle soirée des juges risque d'être compromise faute de salles à Ancenis.

Juste avant le CODIR, Francis était en réunion avec le CDOS. Il a posé la question des aides pour des athlètes de haut niveau du département. La liste ministérielle est sortie. 13 athlètes du département en font partie. Un certain nombre d'eux s'en va car il n'y a plus d'argent. La Région ne donne plus rien ainsi que le Département. Ces athlètes partent dans des départements ou régions plus généreux et changent de club. Francis a rédigé un courrier au CDOS et au Conseil Départemental pour informer du constat. Quelle stratégie pour la suite?

3. Point sur les licences

11183 licenciés à la date d'aujourd'hui. Record battu !!!! Présentation des statistiques par Céliane. Progression en running et en compétition.

Effectif des clubs du Comité

Club	31/08/2024	31/08/2025	19/01/2026	Rapport 2026/2025
RCN	1861	1963	1983	101,02%
ACL	1580	1653	1662	100,54%
NMA	1210	1276	1308	102,51%
ARSL	473	536	568	105,97%
ACPA	435	456	454	99,56%
NEC	384	447	446	99,78%
SCO	327	335	380	113,43%
SNOS	321	369	346	93,77%
CAC	371	322	343	106,52%
ACVarades	281	311	335	107,72%
UACS	293	319	323	101,25%
MSChantenay	240	292	305	104,45%
ASBR	196	238	285	119,75%

RACC	82	174	247	141,95%
ESCouéron	219	226	230	101,77%
ALB	191	206	206	100,00%
EACC	178	170	166	97,65%
ALPAC	163	166	158	95,18%
ENL44	168	173	153	88,44%
Run in Thouare	105	143	151	105,59%
Estuaire AC	126	124	132	106,45%
CE Pornichet Côte d'Amour	134	130	123	94,62%
UFCPH	50	70	98	140,00%
NAC	0	76	98	128,95%
Saint-Etienne Running Club	87	96	94	97,92%
Courir à Ste Luce	73	88	91	103,41%
FER	0	62	79	127,42%
Entente Athlétique Gendarmerie	0	18	57	316,67%
St-Lyphard AC	0	29	46	158,62%
ASC Cormaris	38	51	44	86,27%
AS CHU	71	50	43	86,00%
AS Marathon Nantais	32	35	34	97,14%
Courir à Plessé	24	29	26	89,66%
Section total athletic Donges	14	17	23	135,29%
La team 3D	17	15	23	153,33%
SNLS44	18	20	22	110,00%
ASCED	14	17	21	123,53%
DAC	19	19	19	100,00%
TUB	18	21	18	85,71%
Triathlon Côte d'Amour	10	10	10	100,00%
Nantes atlantique marathon	7	7	7	100,00%
Run and bike Petit-Mars	8	8	7	87,50%
Les Foulées nantaises	5	4	6	150,00%
ASL Pays de Retz	10	0	5	
Foot&bask	0	0	5	
Courir à Sautron	15	13	0	
Cap Endurance	50	0	0	
AS Petit Mars Marche Nordique	6	0	0	
La Fabrique Sportive	5	0	0	

Effectifs du Comité par catégorie

Effectifs du Comité					Rapport 19/01 2026/2025		31/08/2
Catégories	31/08/2024	19/01/2025	31/08/2025	19/01/2026	CDA44	FFA	CDA44
BB	39	35	35	19	54,29%	102,20%	54,29%
EA	643	805	814	812	100,87%	96,53%	99,75%
PO	772	811	825	827	101,97%	94,55%	100,24%
BE	649	652	661	646	99,08%	94,51%	97,73%
MI	633	700	707	689	98,43%	94,21%	97,45%
CA	544	562	570	605	107,65%	101,07%	106,14%
JU	282	324	331	389	120,06%	106,55%	117,52%
ES	202	233	242	264	113,30%	110,49%	109,09%
SE	1018	1163	1199	1316	113,16%	111,86%	109,76%
MA	5147	5306	5400	5612	105,77%	105,71%	103,93%

Effectifs du Comité					Rapport 19/01 2026/2025		31/08/2
Catégories	31/08/2024	19/01/2025	31/08/2025	19/01/2026	CDA44	FFA	CDA44
BBF	22	12	12	13	108,33%	103,51%	108,33%
BBM	17	23	23	6	26,09%	101,22%	26,09%
EAF	309	389	392	369	94,86%	94,62%	94,13%
EAM	334	416	422	443	106,49%	98,15%	104,98%
POF	372	431	440	421	97,68%	92,88%	95,68%
POM	400	380	385	406	106,84%	96,32%	105,45%
BEF	346	340	344	355	104,41%	94,39%	103,20%
BEM	303	312	317	291	93,27%	94,67%	91,80%
MIF	394	443	448	396	89,39%	94,11%	88,39%
MIM	239	257	259	293	114,01%	94,37%	113,13%
CAF	319	353	359	376	106,52%	98,60%	104,74%
CAM	225	209	211	229	109,57%	104,83%	108,53%
JUF	160	180	184	221	122,78%	106,50%	120,11%
JUM	122	144	147	168	116,67%	106,61%	114,29%
ESF	92	112	119	117	104,46%	109,49%	98,32%
ESM	110	121	123	147	121,49%	111,28%	119,51%
SEF	454	496	513	583	117,54%	112,07%	113,65%
SEM	564	667	686	733	109,90%	111,68%	106,85%
MAF	2282	2363	2404	2512	106,31%	106,15%	104,49%
MAM	2865	2943	2996	3100	105,33%	105,36%	103,47%

Effectifs du Comité par type de licence

Type licences	31/08/2024	31/08/2025	19/01/2026	Rapport 2026/2025
Compétition	4164	4493	4743	105,56%
Découverte	1454	1674	1658	99,04%
Encadrement	240	233	198	84,98%
Loisir Santé	844	824	755	91,63%
Loisir Running	3227	3560	3825	107,44%

Effectifs du Comité

Dates Effectifs	31/08/2024	19/01/2025	31/08/2025	19/01/2026	Rapport 19/01 2026/2025	Rapport 31/08/2025_19/01/2026
Comité	9929	10591	10784	11183	105,59%	103,70%
FFA	313972	321967	336657	329603	102,37%	97,90%

Effectifs du Comité par sexe

	Dates Effectifs	31/08/2024	19/01/2025	31/08/2025	19/01/2026	Rapport 19/01 2026/2025	Rapport 31/08/2025_19/01/2026
Femmes	CDA44	4750	5119	5215	5363	104,77%	102,84%
	FFA	150832	156288	163392	158651	101,51%	97,10%
Hommes	CDA44	5179	5472	5569	5816	106,29%	104,44%
	FFA	163140	165679	173265	170952	103,18%	98,67%
Part de Femmes	CDA44	47,84%	48,33%	48,36%	47,96%		
	FFA	48,04%	48,54%	48,53%	48,13%		

100% et +

Entre 95 et 100%

Moins de 95%

4. Budget /finances

Chiffre arrêté a aujourd'hui + 92000€ d'avance avec une explosion des licences. (+30000€). Les finances avaient déjà été boostées l'année dernière par le rattrapage des licences jeunes. Le prix de la licence jeune est la même que les autres, il n'y a plus de dégressivité / à la catégorie. Cela avait permis de mettre 20000€ en réserve en prévision d'une grosse dépense.

Enfin un devis pour la chronométrie 28000€ TTC. Le devis comprend la caméra, le trépied pour la caméra, un boîtier start-up, la valise de transport, un switch, l'ordinateur associé au logiciel et le déplacement à Nantes du formateur. Par rapport à ce devis Francis et Céliane avait eu un entretien avec le conseil Départemental qui avait préconisé de mettre le pistolet électrique (6000€) dans la même demande de subventions. La question se pose au niveau de l'assurance du matériel. Selon Jean-Jacques, il y a une responsabilité civile avec la FFA qui couvre, mais on ne sait pas à quel niveau. Le nouveau chronomètre sera une version modernisée de celui qui est au stadium. Oméga a composé un nouveau matériel dénommé « Magic Pro ». En restant chez Oméga, certains composants restent utilisables (pendule, anémomètre). Megatech a le monopole Oméga en France. Il existe un autre système qui s'appelle finish linx qui est un monopole de la Fédération qui avait été conçu par Philippe Collet, un ancien perchiste et qui a réussi à placer son matériel partout sauf à Nantes. Comme il y avait du Oméga sur la piste, il a été demandé de mettre de l'Oméga également au stadium. Seuls la Bretagne et les Pays de Loire sont en Oméga. Toutes les autres Ligues sont Matsports. Il est difficile de comprendre pourquoi Matsports a le monopole sur quasi toute la France par rapport à la Fédération alors qu'il n'y a pas d'appel d'offre. Le délai de livraison est de 2 à 3 mois. Le matériel sera livré sur le lieu de la formation.

Le CODIR vote à l'unanimité l'achat du chrono électrique, Céliane monte le dossier de subventions avec le devis.

Edith ramène une information de la commission financière de la Fédération où le Président est intervenu vendredi matin. La Fédération va prochainement regarder ce qui se passe dans chaque CDR. Certaines CDR réclament des frais aux clubs sur des organisations. La Fédération souhaiterait que ce soit généralisé. Concernant le PPS 5€ seraient demandés aux non licenciés du fait que derrière, il existe des prestations de service et que la Fédération ignore si elle sera taxée sur une TVA à 20% ou à 5,5%. Pour l'instant aucun versement vers le running n'est prévu Il est vrai que la manne financière ne s'annonce pas négligeable pour une Fédération en déficit. Beaucoup d'athlètes ont souscrit dès le mois de décembre avant que le PPS devienne payant au 15 janvier mais ce n'était que pour 3 mois alors que le PPS payant est valable 1an.

5. Point sur le calendrier estival (p 50773)

Mise à jour du calendrier avec les données récupérées. Les compétitions scolaires sont documentées en vert (utiles pour l'utilisation du chrono électrique). Pour la CSO il y avait un doute sur les jeux de l'Atlantique traditionnellement réalisés sur 2 sites (Rezé et Blain). Cependant cette année, il risque d'y avoir 2 compétitions d'Interclubs sur le département 1 à Saint Nazaire avec les clubs N2 du 44 (ACL, NEC, ACPA, CAC, ACL2) et l'autre à Beaulieu ; les chronos électriques devront se partager. Cette répartition vient du fait que l'année dernière la

Vendée avait fait 2 poules au 1^{er} tour et qu'elle ne voulait pas utiliser Challans pour 2 compétitions sachant qu'elle aura un niveau national au 2nd tour. La Roche sur Yon recevra les équipes N1 et N2 du 44 (RCN, NMA, OVA, ABV, ACLR, RCN2, ES et OVA2). Saint Nazaire était partant pour être club support. Il paraît donc logique d'organiser la veille les Jeux de l'Atlantique à Saint Nazaire.

L'Equip'Athl du 10 mai à Nantes regroupera les BE MI du 44 et 85. Un autre site sera désigné pour les 3 autres départements

Pour le 17 mai prévision d'un Interclubs à Nantes, tour régional ou classement N2 ? le RCN est candidat. Le RCN sera à Caen au 2nd tour et le NMA à Challans. Challans a eu l'organisation d'une poule N1B. les clubs présents seront l'OVA, Entente Nord Anjou.

Il avait été prévu de changer certaines règles des Interclubs avec l'introduction du 2000m steeple féminin, le nombre des essais qui passerait à 6. Ce sera à voir pour le 2nd tour. Au niveau de la Ligue, pour le 1^{er} tour qui n'est pas qualificatif (sauf le R1) il a été décidé de rester à 4 essais.

Le 30 et 31 mai le stade de Beaulieu n'est pas libre pour la compétition jeunes. A voir la CDJ La CSO va proposer à Ancenis. Pour l'année 2027 le stade Michel Lecoindre risque d'être en rénovation.

Ensuite c'est la période des meetings jusqu'au 1^{er} juillet

6. Point RH

Les entretiens annuels des salariés ont eu lieu. La fiche de poste de Valérie a été modifiée avec l'arrêt de la gestion des licences et alimentation des comptes SI-FFA à la fin de la saison. Valérie pense qu'elle peut reprendre des tâches CDR. Pour Céline tout le côté administratif a été finalisé.

7. Point commissions

CDR

Retour sur le cross départemental : L'ARSud Lac fera le bilan détaillé sur cette innovation de cross sur un week-end ; ça complique un peu les choses notamment sur le plan informatique car il faut prévoir pour les 2 jours ; la météo a joué un rôle important. Les juges feront un rapport détaillé de ce qui s'est passé pour pouvoir conseiller les autres clubs organisateurs les années suivantes.

2 juges running ont été formés durant les départementaux de cross à la Limouzinière (Christophe Jansen et Emmanuel). 2 personnes sont intéressées à Varades et 2 personnes à Carquefou éventuellement mais il manque toujours des mesureurs. Belle organisation à la Limouzinière, très peu de blessures sauf une blessure au genou qui a dû être envoyée à l'hôpital. Les courses de relais seront lors des cross de novembre à la Chapelle sur Erdre ou la Chantrerie.

La trésorière demande l'avis du CODIR sur la somme allouée par le CD dédiée aux secouristes qui est de 300€ pour une journée. Elle souhaiterait verser 600€ au club organisateur car la compétition a eu lieu sur 2 jours. Elle souligne aussi le problème des dossards non réclamés par les athlètes. (250 sur 1750 soit un peu plus de 14%). Comme exemple, elle prend le club du NMA où 37 dossards sur 159 inscrits (que pour le dimanche) non pas été utilisés ce qui représente 23%. Ce constat pose la question de la répercussion des frais payés par le Comité notamment au niveau des puces. C'est ce qui a amené les organisateurs de cross à label à faire payer les dossards adultes. Valérie a fait parvenir à Pascal le tableau des engagés et celui des arrivants. Il pourrait être envisagé de faire payer le prix de la puce dès qu'il y a plus de 10% d'absents. L'ES Couëron et l'ACPA n'ont engagé aucun athlète sur les cross départemental des BE MI alors qu'ils ont respectivement 25 licenciés et 60 licenciés ?

La CDR a envoyé aux clubs FFA organisateurs de courses running, l'information sur le paiement de 0,10cts par coureurs non licenciés participant à l'organisation. Pour l'instant aucun retour des clubs concernés, seule Odyssea a interpellé le Comité, mais ils ne sont pas encore soumis à cette contribution bien que le RCN soit club support.

Commission formation

Aline a donné la liste des derniers juges validés à Jacqueline pour qu'ils aient leur polaire. Des formations 180 pour 1G8 personnes vont être réalisées par Philippe Dulon le même jour que la formation des juges apprentis.

Un mail a été envoyé aux clubs pour désigner un référent « officiels » / club. Varades et le SCO n'ont pas répondu

Toutes les nouvelles règles sont envoyées collectivement aux juges. Des dates de formation ont été fixées en mars, le 14 mars marche athlétique niveau 2 le matin, niveau 3 l'après-midi, juge lanceurs.

Commission équipements

Prévision sur Herbignac d'une piste de 200m

Rénovation du stade de la Baule.

Il faut prévenir relativement tôt Bernard Rolland afin qu'il puisse participer aux réunions avec les municipalités. Souvent ce sont des infrastructures associées à des établissements scolaires.

Commission santé forme.

Restitution l'après-midi dans les écoles pour donner suite au DiagnosKids effectué en octobre dernier. La restitution a été rapide. Quelques parents se sont déplacés. Le même type de tests sera refait au mois de juin.

Participation à « Santé vous sport » remise en cause à cause du fait du peu de visite malgré un investissement important au niveau humain et un impact santé discutable.

Il serait préférable de participer à la foire de Nantes. Mais elle tombe le week-end de Pâques et la semaine d'avant c'est la semaine olympique avec des organisations départementales.

Pascal Delage travaille sur un sujet d'actualité qui est les paris sportifs. En 2017, le CNOS éditait le guide de l'éthique sportive qui comportait 2 chapitres principaux sur le dopage et les paris sportifs. En France, il existe 4 compétitions d'athlétisme ouvertes aux paris sportifs : les 2 Championnats de France Elite masculins et féminins indoor et estivaux + toutes les compétitions internationales (Europe, Monde, JO). C'est la Française des Jeux mais également une dizaine de sites de paris sportifs agréés par l'Agence Nationale des Jeux qui interviennent dans ces paris. Cela représente tous sports confondus 33 milliards €. La FDJ et les sites empochent 13 milliards. Mais il existe également des sites non officiels et non répertoriés qui encaissent des paris. Cela permet de blanchir de l'argent sale et puis cela crée des addictions. Le croisement des fichiers fédéraux, de la FDJ et des sites de paris agréés permet de retrouver les licenciés parieurs dans leur Fédération. Toute personne qui a une licence dans une Fédération ne peut pas parier dans cette même Fédération. En athlétisme une athlète de ½ fond a été épinglée. Il serait bon de le rappeler à nos athlètes.

A la Fédération de football 34 joueurs et encadrants ont été sanctionnés en janvier.

8. Logistique /achats

Jacky Beaujeault s'occupe des déclarations auprès de la SACEM.

Un nouveau PC et une nouvelle imprimante ont été achetés et paramétrés mais le E-Logica ne fonctionne pas avec la nouvelle version de Windows.

Le nouveau chrono à bandes est arrivé.

Pour l'achat des nouveaux javelots de 700g Edith a pris des conseils auprès d'Anne Réthoré qui lui a recommandé 2-3 fournisseurs. C'est l'entreprise Dynamics qui a eu la préférence. Luc Letourneau a également demandé des câbles pour les marteaux.

Au stadium, il y a eu des disparitions de décamètres ; normalement ce matériel est stocké chez les gardiens., mais apparemment ils étaient rangés dans un carton sur les étagères dans la pièce de stockage. Un achat commun a été effectué avec la Ligue.

Un achat auprès de la Ligue de livrets des règlements sera fait.

Le nombre des médailles pour l'été devraient être suffisant sauf pour les médailles d'or.

9. Questions diverses

Le CODIR revient sur les pratiques d'un entraîneur vis-à-vis des jeunes athlètes ; hors des limites des recommandations de la FFA sans que le Comité puisse intervenir. A titre d'exemple un CAM a couru le même jour à Eubonne un 800m et un 3000m et lendemain lors de championnat un 800m. Le CODIR ne comprend pas pourquoi il a couru un 3000m alors que ce n'est pas au programme de la saison hivernale. Il n'est pas possible d'interdire l'inscription car l'athlète peut choisir au dernier moment sur quelle course il va performer. Ce qui est gênant c'est que cet entraîneur se vante sur son site. Lors des départementaux les jeunes athlètes du FER avaient couru la veille à Rennes. La Ligue aurait envoyé un courrier à cet entraîneur. Il pourrait être fait un signalement éthique lors de la CNJ.

Fin de séance : 22h30

La Secrétaire Générale
Catherine GAROT

Le Président,
Francis Renoux